**ROLE DE L’ERHP DANS LA FORMATION DES ETUDIANTS**

**1. Le principe**

- Devenir centre ressource en matière de formation initiale et continue des agents du secteur de soins dans le domaine du handicap moteur ;

- Intervenir auprès de la faculté de médecine et de l’IRF de Reims en soutien au respect de la charte Romain Jacob des étudiants (article 5) :

* des 11 écoles de l’IRF (1000 élèves paramédicaux) en formation initiale,
* dans le cadre de la formation continue proposée par l’IRF,
* des étudiants en médecine (formation initiale / formation continue ?).

**2. L’objectif**

- Sensibiliser les étudiants aux spécificités de prise en charge du patient handicapé moteur dans ces différents domaines :

MANUTENTION / TRANSFERTS / NURSING / COMMUNICATION / AIDES TECHNIQUES D'AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE ET D'AIDE AUX SOIGNANTS / PLACE DU SOIGNANT FACE A LA FAMILLE / LE VECU DU SOIGNANT FACE AU HANDICAP MOTEUR LOURD / SPECIFICITES MEDICALES DE PRISE EN CHARGE ET RISQUES DE IATROGENICITE SURAJOUTEE (étudiants en médecine) ;

- Proposer des actions de formations continues ciblées sur les besoins perçus et/ou exprimés par les professionnels.

**3. Les outils**

Seules des interventions répondant à des besoins d’apprentissages concrets seront utiles (pas d’intérêt de formations théoriques magistrales).

L’équipe mobile ne pourra pas assumer en continu la formation de tous les étudiants. Elle devra se positionner en centre de ressources et d’expertise au service des structures de formations existantes.

* Proposition de conception et réalisation d’outils d’aide à la formation : Vidéos, Tutoriels de démonstration, supports d’E-learning, documents écrits illustrés… servant de support aux formateurs internes des écoles ;
* Formation des formateurs des écoles (passage des formateurs dans les centres médicaux-sociaux sur quelques heures…) ;
* Interventions possibles du personnel de l’Equipe Relais Handi-Patient dans le centre de simulation en santé ;
* Organisation de conférences  / participation à certains EPU…

**4. Les moyens nécessaires**

- Temps humain transitoire et acquisition de matériel adapté ou recours à des organismes professionnels spécialisés pour la conception de supports vidéo, mise à jour et animation des outils de E-learning (technicien multimédia, informaticien… ?) ;

- Temps humain à prévoir au long cours dans l’équipe mobile pour l’animation continue des sites /outils internet / FMC…

*Exemple* : prévoir un mi-temps de personnel dédié à l’animation des FMC, à la participation à la formation au sein du centre de simulation en santé, aux réponses en temps presque réel aux questions sur les pages interactives type Facebook par exemple…

**5. Projet éventuel d’élargissement au médico-social**

Les ressources d’aide à la formation crées par l’Equipe Relais Handi-Patient pourraient éventuellement être partagées avec les élèves en formation sociale de l’IRTS puisque la problématique des travailleurs sociaux auprès de personnes handicapées motrices est la même (difficulté d’aide aux transferts, aux soins de nursing, à la communication…).

Document réalisé après entretien avec Mr Hervé QUINART, Directeur de l’IRF.

Réserve émise : le doyen de la faculté de médecine n’a pas été rencontré à ce jour.

 18.07.2017

Dr Véronique BOMBART CAMUS